



Vœux pour 2022

Après presque deux années difficiles pour cause de pandémie et face à l'incertitude qui plane encore, je vous invite à garder confiance et je souhaite que cette année 2022 nous réunisse enfin, en bonne santé et dans le plaisir des retrouvailles.

Continuez à prendre bien soin de vous et de ceux qui vous entourent, c'est ainsi que nous pourrions nous revoir.

Je vous embrasse affectueusement.

Michèle Dessendier

15 janvier 1944

10 résistants ont été fusillés à La Braconne :

Amédée **BERQUE**, Armand **JEAN**, Francis **LOUVEL**,
Gérard **VANDEPUTTE**, Marcel **BAUD**, Pierre **CAMUS**,
Pierre **GABORIT**, Raymond **CORBIAT**, René **GILLARDIE**, Robert **GEOFFROY**.

15 janvier 2022

Cérémonie commémorative devant le monument des Fusillés de la Braconne

Cérémonie organisée à l'appel de l'union locale des anciens combattants et de la municipalité de Ruelle-sur-Touvre, en présence des autorités civiles et militaires. Puis, un hommage est habituellement rendu à la stèle des deux maquisards

Alcide **ROUBIGNE** et Adrien **DUBREUIL**, dans l'enceinte du camp militaire de la Braconne.

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous espérons que la situation sanitaire liée à la COVID-19 permettra à la municipalité de Ruelle-sur-Touvre d'organiser cette cérémonie sans contraintes.

Assemblée générale de l'ASFB

Elle aura lieu le 15 janvier 2022 de 9 heures à 12 heures, à la mairie de Brie, 106 rue de la mairie – 16590 Brie.

Présentation de l'enregistrement des poèmes de Michel David

Rapports moral et d'activités

Rapport financier & rapport des vérificateurs

Semaine mémorielle 2022

Elections au conseil d'administration & vérificateurs des comptes

Questions diverses

Un repas sera pris en commun à l'issue de cette matinée au restaurant « Dragon Nuage » (anciennement Bar Les Bosquets, tout près du 515^{ème} régiment du Train). Nous pourrions ensuite nous déplacer dans la clairière de la Braconne pour la cérémonie aux Fusillés à 15 heures.

Prix repas 11 €uros – Réservation au 06 22 21 67 84 avant le 5 janvier 2022

Bilan de l'année 2021

La crise sanitaire a impacté grandement la vie associative.

Cette crise qui s'installe dans la durée nous apprend à nous organiser autrement, tout en réduisant nos contacts et projets. Cependant, quelques actions ont pu être engagées et réalisées pendant l'année passée.

Voici la liste des activités réalisées en 2021 :

* Finalisation des enregistrements des poèmes de Michel David avec l'aide des élèves du lycée du son et de l'image (LISA) d'Angoulême (voir lettre n°42).

* Accueil devant le monument des Fusillés de jeunes dans le cadre du service national universel.

* Nouveau site internet (toujours en cours de saisie).

* Dépôt de gerbes et recueillement au monument des Fusillés de la Braconne, le 5 mai pour honorer la fusillade du 5 mai 1943 et tous les autres Résistants charentais.

* Dépôt de gerbe au monument aux Morts de Saint-Michel, le 5 mai.

* Participation à la cérémonie des Fusillés du camp de Souge (33).

* Participation à la cérémonie et à la conférence en hommage de Gontran Labregère, le premier Fusillé de Charente.

* Participations aux cérémonies commémoratives des 8 mai et 11 novembre 2021 sur la commune de Brie.

Site Internet : <https://asfb.brie.fr>

La municipalité de Brie nous offre la possibilité de nous rattacher à son site principal en qualité d'association de la commune. C'est donc un nouveau site qui se présente à vous, avec toutes nos informations utiles. Pour accéder à notre site, voici la nouvelle adresse : <https://asfb.brie.fr>

Une rubrique « Actualités » vous informe des dates à retenir.

Une rubrique « Vidéos et Photos » anime ce site, vous y trouverez notamment les enregistrements des poèmes de Michel David.

Comme sur le précédent site, la Lettre du Souvenir apparaît avec tous ses numéros et vous pouvez éditer le bulletin d'adhésion de l'année en cours.

Ce site est en cours de saisie et de réactualisation, veuillez excuser quelques imperfections. Nous apprenons en faisant.

Hubert Germain, le dernier Compagnon de la Libération

Hubert Germain, dernier Compagnon de la Libération, grand Résistant et héros de la Libération est décédé le 12 octobre dernier, à l'âge de 101 ans à l'Hôtel national des Invalides à Paris.

Avec lui, une page de notre mémoire nationale se referme. Celle de ces 1 038 hommes et femmes décorés de la Croix de la Libération pour leur action dans «la Libération de la France dans l'honneur et par la Victoire».

Hubert Germain est né le 6 août 1920 à Paris. C'est le fils d'un officier général issu des troupes coloniales. Il débute ses études secondaires à la mission laïque franco-arabe de Damas (1930-1932) et les poursuit au lycée Albert Sarraut à Hanoi puis au lycée Saint-Louis à Paris. Bachelier, il prépare le concours de l'Ecole navale au lycée Michel Montaigne de Bordeaux au moment de la déclaration de guerre de septembre 1939. En juin 1940, il ne passe pas le concours. Il cherche les moyens de continuer la lutte en pensant gagner le Maroc.

Après une discussion à l'Etat-major général, replié à Bordeaux, avec un officier général ami de son père, Hubert Germain apprend que l'Afrique du Nord ne rentrera pas dans la guerre. Il prend alors la décision de continuer le combat. Avec trois camarades, il se joint à des troupes polonaises s'embarquant pour l'Angleterre à Saint-Jean-de-Luz. Il monte à bord de l'« Arandora Star », qui appareille le 24 juin 1940.

Engagé dès l'origine dans les Forces françaises libres, il est affecté sur le cuirassé « Courbet » où il suit les cours d'élève officier de marine. Alors qu'il étudie pendant la journée entre les alertes, Hubert Germain participe la nuit à la défense antiaérienne contre les raids allemands.

Au printemps 1941, il est affecté à l'Etat-major du général Legentilhomme commandant en Palestine la 1^{ère} Division légère française libre destinée à intervenir au Levant. Après la campagne de Syrie à laquelle il participe, il est envoyé comme élève à l'école d'officiers de Damas en septembre 1941. Il en sort aspirant pour être affecté au 2^{ème} Bureau de l'Etat-major de la 1^{ère} Brigade française libre du général Koenig.

En février 1942, il rejoint les rangs du 2^{ème} Bataillon à la 13^{ème} Demi-Brigade de Légion Etrangère (13e DBLE) à laquelle il restera toute sa vie très attaché. Hubert Germain participe dès lors à la campagne de Libye au sein de la 1^{ère} Brigade.

Chef de section antichars, il se distingue dans les combats de Bir-Hakeim du 27 mai au 11 juin 1942 et est cité à l'ordre de l'armée pour avoir « montré de très belles qualités de chef » et avoir été « pour ses hommes un exemple constant de calme et de courage ». Il est promu sous-lieutenant en septembre 1942. Il prend part ensuite aux combats de la 1^{ère} Division française libre (1^{ère} DFL) à l'Himeimat (El Alamein) en Egypte en octobre 1942 puis en Tunisie jusqu'en mai 1943.

En Italie, le 24 mai 1944, devant Pontecorvo, alors qu'il commande une section antichars en appui du 1^{er} BLE, le lieutenant Germain est blessé en dirigeant le tir des mitrailleuses lourdes de sa section pour continuer à appuyer le bataillon qui attaque le long du Liri. Evacué sur Naples, il est décoré de la Croix de la Libération par le général de Gaulle en Italie fin juin 1944.

Il participe au débarquement de Provence en août 1944 et à la libération de Toulon, de la vallée du Rhône et de



Lyon. Il prend part ensuite aux campagnes des Vosges, d'Alsace et termine la guerre dans le sud des Alpes, au massif de l'Authion.

Appelé comme aide de camp auprès du général Koenig commandant les forces françaises d'occupation en Allemagne, le lieutenant Hubert Germain est démobilisé en 1946.

Attaché de direction dans une entreprise de produits chimiques, il est élu maire de Saint-Chéron (Essonne) en 1953, mandat qu'il conserve jusqu'en 1965. Il est chargé de mission au cabinet de Pierre Messmer, ministre des Armées, de 1960 à 1962 puis, de nouveau, en 1967 et 1968. Elu député de Paris en 1962, il sera réélu en 1968 puis en mars 1973. Président de l'amicale parlementaire «Présence et Action du Gaullisme » (1969-1972) Hubert Germain est vice-président du groupe UDR à l'Assemblée nationale (1971-1972). De 1972 à 1974 Hubert Germain est ministre des PTT puis ministre chargé des relations avec le Parlement (mars-mai 1974). Il fut également Président de la société française de télédistribution de 1975 à 1982.

Hubert Germain était membre du Conseil de l'Ordre de la Libération depuis décembre 2010. Par décret du 25 novembre 2020, il a été nommé chancelier d'honneur de l'Ordre de la Libération. Dernier compagnon de la Libération, Hubert Germain a reçu le grade de caporal-chef honoraire de la Légion étrangère en septembre 2021. Il a reçu les décorations suivantes :

- Grand-Croix de la Légion d'Honneur (2017)
- Compagnon de la Libération (décret du 20 novembre 1944)
- Croix de Guerre 1939/1945 avec palmes
- Médaille de la Résistance avec rosette
- Membre de l'Ordre de l'Empire britannique (2020)
- Grand-Croix de l'Ordre de Malte

En tant qu'ultime survivant des 1038 Compagnons de la Libération, il a été inhumé dans la crypte du Mémorial de la France combattante au Mont Valérien, où le dernier caveau du Mémorial lui était réservé. Une cérémonie présidée par le Président de la République, Emmanuel Macron, lui a rendu hommage aux Invalides le 15 octobre 2021, et son inhumation a eu lieu le 11 novembre avec une cérémonie commençant à l'Arc de Triomphe pour s'achever au Mont Valérien.

Cérémonie d'hommage aux fusillés de Souge

Le 24 octobre 2021 a eu lieu la 77^{ème} cérémonie d'hommage aux fusillés de Souge.

Le camp de Souge est situé en Gironde, sur la commune de Martignas-sur-Jalle, non loin de Bordeaux. Depuis 1845, c'est un camp militaire de 2 800 hectares. De 1940 à 1944, les Allemands installent des «enceintes de fusillade» en deux lieux différents.

Le camp de Souge est l'un des principaux sites d'exécution des condamnés à mort et des otages par les Allemands. Après le Mont Valérien il est le deuxième lieu de fusillades en France. C'est un important lieu de mémoire.

La ligne de démarcation coupe la Gironde en deux, et détermine une bande se prolongeant jusqu'à la frontière espagnole. Ainsi Bordeaux, disposant d'un port, d'un aéroport, d'usines d'aviation et d'une poudrerie verra la construction du Mur de l'Atlantique, de la base sous-marine, des mouvements divers de navires de guerre et la présence de forces armées importantes. Bordeaux, étant une base stratégique de premier ordre, sera le lieu d'une répression particulièrement féroce.

Entre 1940 et 1944, 256 personnes tombèrent sous les balles des pelotons dans le camp de Souge.: deux fusillés en 1940, cinquante et un en 1941, quatre-vingt-dix-neuf en 1942, deux en 1943 et cent deux en 1944.

En juin 1941, pour accentuer la pression sur l'occupant allemand, l'Organisation secrète (OS) issue du Parti communiste ordonne de tuer plusieurs officiers nazis. C'est Pierre Georges, futur colonel Fabien, qui commence le 21 août 1941, en tirant sur un aspirant de la marine allemande dans le métro parisien. Le lendemain, le commandant militaire et chef des troupes d'occupation en France Von Stülpnagel publie une ordonnance stipulant que tous les Français de sexe masculin arrêtés par les Allemands ou le gouvernement vichyste pour «activité communiste ou anarchiste» seront considérés comme autant d'«otages». Le 16 septembre, Hitler, trouvant la politique répressive insuffisante, exige que 50 à 100 communistes français soient exécutés pour la mort d'un soldat allemand. C'est ce que l'on nomme alors le «Code des otages».

Le 20 octobre 1941, Gilbert Brustlein, adjoint du colonel Fabien, tire sur le lieutenant-colonel Karl Holtz à Nantes. Le lendemain, c'est le Kriegsverwaltungsrat (conseiller militaire) Hans Reimers qui tombe sous les balles des résistants, à Bordeaux. Pour la mort de Hotz à Nantes, 48 otages sont exécutés à Châteaubriand, Nantes et Paris.

La presse collaborationniste parle d'un «lâche attentat» anti-allemand et publie le communiqué de Von Stülpnagel, dénonçant ce qu'il nomme les «lâches assassins à la solde de l'Angleterre et de Moscou».

Le 24 octobre 1941, 50 personnes sont immédiatement extraites du camp de Mérignac et du fort du Hâ à Bordeaux, afin d'être fusillées au camp de Souge. C'est la première fusillade de masse.

Les 50 otages exécutés sont pour la plupart des militants communistes ou syndicalistes, des gaullistes et des personnes incarcérées pour des faits que l'on désigne par «action en faveur de l'ennemi». Tous sont alors considérés comme des «ennemis de la patrie», comme le soulignent les journaux collaborationnistes. Pour faire plier la population bordelaise, l'administration allemande encourage également la délation.

Cette première fusillade de masse avait été précédée en 1940 par l'exécution de deux personnes.

En 1942, 99 résistants sont fusillés au cours de 16 fusillades d'isolés ou de petits groupes (29 fusillés) et une fusillade massive de [70 otages](#) le [21 septembre](#).

Fin 1942, la répression a décapité temporairement bon nombre de mouvements de Résistance. Depuis Bordeaux, 748 juifs ont aussi été déportés.

Lors de deux fusillades en 1943, deux personnes sont exécutées.

Répartis en de nombreux groupes, 102 résistants sont fusillés durant les sept premiers mois de l'année 1944.

Ces 256 fusillés étaient des hommes dans la fleur de l'âge, enfants, pères, époux. La plupart étaient des militants communistes ou syndicalistes. Ils avaient été pris comme otages ou arrêtés pour s'être opposés au régime de Vichy et à l'ennemi. Le plus jeune avait 16 ans.

L'exhumation des fusillés, le 1^{er} août 1944

Depuis, chaque année, à l'initiative de l'Association pour le Souvenir des Fusillés une cérémonie rend hommage à tous ces hommes, sur les lieux des fusillades. Elle a lieu le dimanche le plus proche du 24 octobre, ce jour de 1941 où s'est déroulée la première fusillade massive.

Cette association a été créée à la fin de la guerre. Elle était composée à l'origine, de l'Association des Familles de Fusillés, du Parti Communiste Français, de la CGT, des organisations d'anciens combattants, résistants, et déportés (ARAC, ANACR, FNDIRP).

Le Mémorial des fusillés de Souge se compose de trois parties:

La première enceinte où furent exécutés les 50 premiers otages le 24 octobre 1941 comprend un pont qui enjambe l'espace symbolisé où avaient été enfouis les corps des victimes. Il conduit à un monument.

La deuxième enceinte, est composée d'un cheminement débouchant sur la surface d'exécution. Elle présente des panneaux de verre où, par année et date de fusillade sont inscrits les noms, prénoms et âges des fusillés.

Enfin au bout de ce cheminement est posée une stèle de verre dédiée aux femmes, compagnes, mère de fusillés, déportées et mortes en déportation.

Cette 77^{ème} cérémonie, ce 24 octobre 2021, a marqué le 80^{ème} anniversaire de cette première fusillade de masse. Elle s'est tenue en présence des familles, des représentants de l'Etat, de l'armée, et d'élus.

La cérémonie s'est déroulée comme les années précédentes : accueil des autorités, honneurs militaires, allocutions d'un membre du bureau de l'Association du Souvenir des Fusillés de Souge et de Mme la Préfète de la Gironde, appel aux morts, dépôts de gerbes, sonnerie aux morts, minute de silence, Marseillaise, salut aux porte-drapeaux et anciens combattants, et enfin honneurs militaires au départ des autorités.



L'appel aux morts

Ce 80^{ème} anniversaire a bénéficié de l'apport d'une chorale, sous forme de deux chants, dont «l'Affiche Rouge», et d'un poème «La rose et le réséda» d'Aragon.

Les prochaines cérémonies, de 2022 à 2024, marqueront le 80^{ème} anniversaire des fusillades de 1942 à 1944.

De Vous à Nous

Fin octobre 2021, nous apprenions avec tristesse le décès de **Jean-Pierre Chagnaud**. Il était un homme simple, humain et un adhérent de la première heure de notre association. Elu de 1977 à 2008, maire de Ruelle-sur-Touvre de 1995 à 2003, il laisse le souvenir d'un homme engagé. Il a été présent à chaque dossier important qu'il fallait instruire et défendre auprès des collectivités, il était resté un ami fidèle même après sa fin de mandat. L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne présente à son épouse et sa famille ses très sincères condoléances.

oOo

Madame Quément nous a adressé une gentille lettre pour accompagner sa cotisation annuelle « *pour soutenir cette noble cause du souvenir car tous ces hommes ont fait preuve d'un grand courage au péril de leur vie. Ils ont accompli un lourd sacrifice pour que nous vivions en paix avec la liberté. Ce n'est pas grand-chose, ...* ». Sachez Madame que votre participation contribue largement à poursuivre nos actions mémorielles et au-delà du montant de celle-ci c'est le témoignage de votre fidélité à nos côtés en votre nom et en celui de votre frère René aujourd'hui décédé. Nous vous en remercions chaleureusement.

oOo

Les jeunes volontaires du SNU (service national universel) ont été reçus par votre présidente dans la clairière de la Braconne en juin 2021. Ils étaient 135 jeunes de 15 à 17 ans, venus de Normandie, Deux-Sèvres et Gironde, et durant 15 jours ils ont participé à un séjour de « cohésion » au lycée Pierre André Chabanne de Chasseneuil-sur-Bonnieure. Leur venue devant le monument des Fusillés a été un temps riche et fort en émotion. Malgré une pluie incessante qui a malgré tout écourté la journée, ils ont été intéressés et participatifs à cet instant d'échange. Une marseillaise entièrement chantée a retenti à l'unisson dans la clairière. Un instant inoubliable pour tous les participants.

oOo

Il y a 80 ans mourait sous les balles allemandes **Gontran Labregère** (19 ans) qui avait tenté une action de sabotage sur un entrepôt de fourrages et de munitions à Angoulême. Il était le premier fusillé charentais Mort pour la France.

Il est enterré au cimetière de Gond-Pontouvre. Le Souvenir Français avec l'appui de sa famille et de la mairie, a restauré sa sépulture et a organisé en sa mémoire, une cérémonie qui s'est tenue le 12 octobre 2021, jour du 80e anniversaire de son décès. Une conférence débat a complété cet hommage, elle était animée par Hugues Marquis, professeur d'Histoire-Géographie et auteur de nombreuses publications. Notre association était

présente à ces deux occasions pour honorer un Résistant charentais.

oOo

Estéban et Victorien Belly sont deux jeunes adhérents de notre association. Ils sont porte-drapeaux et participent à nos cérémonies de la Braconne mais aussi aux cérémonies organisées dans leur commune. Lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2021 qui a eu lieu à Mornac (Charente), ils ont reçu l'insigne officiel de porte-drapeau accompagné du diplôme d'honneur. Nous les félicitons pour cette distinction qui récompense la mission qu'ils remplissent avec assiduité et fierté, celle de porter le drapeau tricolore afin de rendre hommage au nom de la nation française, aux combattants et aux disparus.

oOo

M. Dominique Caré a besoin de nous pour retrouver les traces de son grand-oncle. Vous trouverez-ci-après les détails de sa recherche. « *Je fais un travail de mémoire, depuis mi-juillet 2021, pour l'histoire de ma famille, en retraçant les parcours militaires, personnels et professionnels de certains ascendants et descendants. Je suis les traces d'un grand-oncle, par alliance, René Georges Larcher ; disparu ... Il était le fils de mon arrière-grand-mère paternel Suzanne Louise, née Chéron, Caré en 1ere noce puis Larcher en seconde noce.*

Mon père Jacques, avait une grande admiration pour Suzanne, qui après la seconde guerre mondiale, entreprit (avec l'épouse de son fils), de nombreuses recherches, dans différentes administrations, pour retrouver son fils disparu; en vain.

Une petite cousine germaine par alliance (descendante), Julie, avec qui je correspond, depuis mi-août, m'a fait parvenir de nombreuses photographies de la tribu Caré/Larcher, et narré des anecdotes, ses interrogations, ses souvenirs, ainsi que ceux de sa maman.

Les archives départementales de Seine Maritime m'apprent qu'il fût l'une des victimes collatérales civiles d'un bombardement du débarquement des alliés, à Rouen.

Les archives de Caen m'ont fait parvenir, hier, un dossier de 9 pages, concernant René Georges, qui m'apprend qu'il a rejoint la résistance en juin 1944, probablement entre le 21 et le 23.

Le maquis de la Braconne, plus précisément. Y est-il arrivé ? À quel groupe a-t-il appartenu ? »

Si vous souhaitez lui répondre, vous pouvez :

-soit lui adresser un message à l'adresse courriel : care_dominique@orange.fr

-soit nous contacter et nous ferons suivre.